

ALLIANZ MAINFIRST GLOBAL EQUITIES

I. INFORMATIONS SUR ALLIANZ MAINFIRST GLOBAL EQUITIES

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans les produits Allianz Excellence, Allianz Excellence Plan, Allianz Exclusive, Allianz Expertise, Allianz Privilège et Allianz Retirement. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectées au contrat.

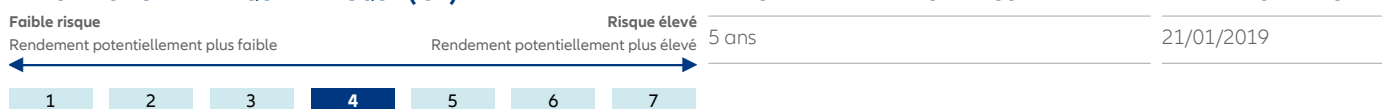
Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be > Documents > Documents d'informations clés.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **MainFirst - Global Equities Fund** de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **MainFirst**.

L'objectif d'investissement du compartiment consiste à battre la performance de l'indice MSCI World (l'indice de référence) en euros. Ces investissements en actions et autres titres de participation sont effectués dans le monde entier. Il se peut donc que le compartiment investisse aussi bien dans des sociétés à forte capitalisation que dans des sociétés à faible ou moyenne capitalisation. La part d'actions de l'actif du compartiment s'élève dans ce cas toujours à 51% (brut) minimum.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Le compartiment est exposé, en premier lieu, à la volatilité des cours des marchés d'actions mondiaux et est classée dans la catégorie de risque indiquée ci-dessus car sa valeur peut fluctuer en raison de la politique d'investissement décrite plus haut.

PERFORMANCE¹

28/02/2021	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019	2020	VNI*
Fonds	1,93%	0,61%	5,90%	16,40%	47,03%	-	-	-	-	-	-	-	-	42,09%	1636,25 €
Indice de référence	3,06%	2,66%	4,31%	10,08%	17,05%	-	-	-	-	-	-	-	-	5,64%	

*valeur nette d'inventaire par unité

II. INFORMATIONS SUR MAINFIRST - GLOBAL EQUITIES FUND

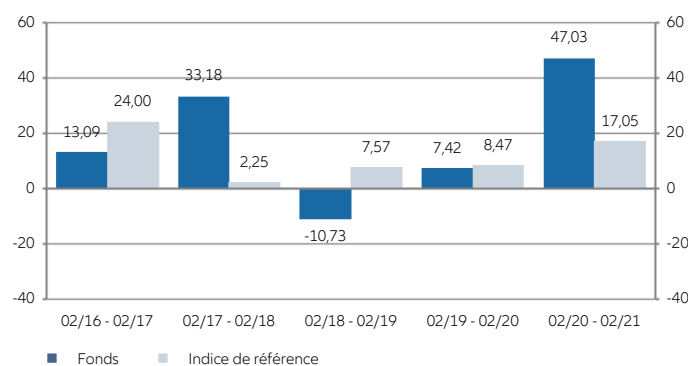
PERFORMANCE²

28/02/2021	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019
Fonds	45,61%	13,34%	119,32%	17,01%	-7,98%	36,91%	-9,94%	14,00%
Indice de référence	36,57%	10,95%	73,15%	11,61%	10,73%	7,51%	-4,81%	30,93%

EVOLUTION VNI SUR 5 ANS²



PERFORMANCE ANNUELLE (%)²



INDICATEURS DE RISQUE/RETURN*

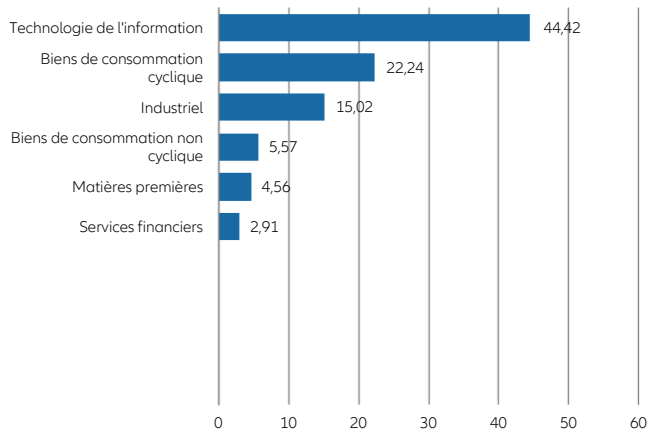
	3 ans	5 ans
Active Return (%)	2,39	5,40
Alpha (%)	0,42	0,68
Bêta	0,74	0,73
Coefficient de corrélation	0,76	0,68
Ratio d'information	0,21	0,48
Tracking error (%)	11,32	11,16
Volatilité (%)	16,18	14,40



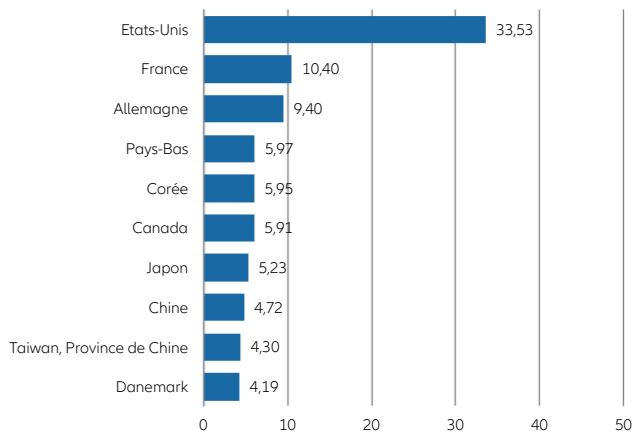
* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

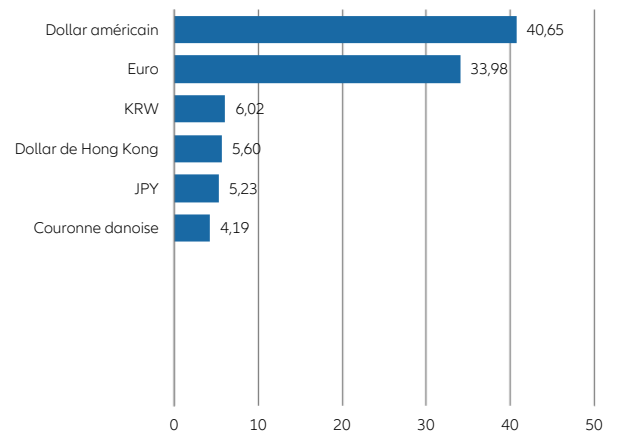
Répartition sectorielle (%)



Répartition géographique (%)



Expositions aux devises (en % de la valeur de marché)



ATOUTS

- + Politique d'investissement sans benchmark.
- + Compartiment d'actions : hausses de prix en fonction de l'évolution du marché, du secteur et de l'entreprise.
- + Gains de change (si applicable).

RISQUES

- Compartiment d'actions : baisses de prix en fonction de l'évolution du marché, du secteur et de l'entreprise.
- En général : risque de pays, risque de solvabilité et/ou risque de crédit des émetteurs et/ou contreparties.
- Utilisation des instruments financiers dérivés (si applicable).
- Risque de change (si applicable).
- La valeur de l'action peut être inférieure au prix d'achat que le client a payé pour l'action à tout moment.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Indice de référence	MSCI World-index in EUR (Bloomberg Code: MSDEWIN-index (Total Return))
Société de gestion	MainFirst Affiliated Fund Managers
Date de création	01/03/2013

GESTIONNAIRES DE FONDS

Jan-Christoph Herbst,
Patrick Vogel, Frank
Schwarz & Adrian Daniel

COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE

La perspective d'une accélération significative de la croissance économique, conjuguée à la hausse des anticipations d'inflation, a entraîné une forte hausse des rendements obligataires. Les valeurs cycliques, telles que les valeurs énergétiques, les matières premières et les banques, ont donc été en tête en février. Cependant, l'accent mis par le fonds sur les gagnants structurels signifie qu'il n'investit pas dans ces secteurs par principe. Le fonds se concentre sur les cinq thèmes structurellement gagnants suivants : les semi-conducteurs, les voitures électriques autonomes, le cloud computing, les énergies alternatives et l'IA/les robots/l'automatisation. Le thème dominant du fonds est actuellement les semi-conducteurs, qui représentent environ 16% du portefeuille. L'exposition aux actions n'était pas couverte à la fin du mois et représentait 100 % des actifs du fonds.

Les valeurs de semi-conducteurs telles que SK Hynix, ASML, Infineon et Soitec ont bien résisté dans cet environnement cyclique et en raison de la persistance d'une forte demande de puces. Les commentaires des fournisseurs suggèrent que la grave pénurie de puces pourrait durer jusqu'à l'été. En outre, l'importance croissante des véhicules électriques devrait favoriser une expansion massive du secteur au cours des prochaines années. Sur cette base, nous prévoyons également une forte hausse de la demande dans le secteur des batteries. Le fournisseur de systèmes de commerce électronique Shopify a également contribué positivement à la performance du fonds. L'entreprise a annoncé des chiffres trimestriels impressionnants, avec une croissance des ventes de plus de 90 %.

Au niveau des actions individuelles, la prise de bénéfices sur Vestas, Delivery Hero, LG Chemical et Keyence a nuï à la performance du fonds. Airbnb a été ajouté au portefeuille pour la première fois. La plateforme continue de conquérir des parts de marché et a enregistré des ventes stables en Amérique du Nord malgré la pandémie de COVID-19.

Avec une croissance des ventes de +29% en moyenne, nos entreprises ont jusqu'à présent livré des chiffres trimestriels très réjouissants. Le cours des actions devrait refléter cette tendance sur le long terme.

REMARQUES IMPORTANTES

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > Liens directs > Valeurs d'inventaire des fonds d'investissements (branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux : Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be. Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman.as, www.ombudsman.as. Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le compartiment dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par MainFirst Affiliated Fund Managers S.A., Société de gestion agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier sous le numéro S942. S.A. de droit Luxembourgeoise au capital de 1.000.000 €. R.C.S. (Registre de Commerce et des Sociétés) n° B176025 - Luxembourg.

16, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Luxembourg – Tél. : +352 276 912 10. www.mainfirst-invest.com

